



**ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Inspection d'académie
Inspection pédagogique regional
arts plastiques**

Orléans, le 29 août 2025

IA-IPR

Affaire suivie par :

Alain Murschel

Tél : 06 79 55 42 25

Mél : alain.murschel@ac-orleans-tours.fr

21 rue Saint Etienne

45043 Orléans cedex 1

Alain MURSCHEL

IA-IPR d'Arts plastiques

à

Mesdames, Messieurs, cher(e)s professeur(e)s

d'arts plastiques

de l'académie d'Orléans-Tours

Objet : Lettre de rentrée 2025, enseignement des arts plastiques.

Une nouvelle année scolaire, riche et dense en nouveautés et perspectives, se présente à nous.

C'est à la fois un honneur et une joie de vous retrouver, ou de vous accueillir pour la première fois au sein de notre académie, comme de porter avec vous et avec un réel enthousiasme notre si belle discipline. Je vous adresse ainsi et d'une manière des plus colorées, mes traditionnels bons voeux de rentrée.

Située dans la région Centre-Val de Loire, **notre académie** est au cœur et l'une des plus vastes de France. Elle est constituée de 6 départements : le Cher (18), l'Eure-et-Loir (28), l'Indre (36), l'Indre-et-Loire (37), le Loir-et-Cher (41) et le Loiret (45) où est situé le rectorat (à Orléans).

Nous disposons désormais de 10 CHAAP (dont l'une à coloration histoire de.s l'art.s), de 30 lycées proposant l'enseignement optionnel d'arts plastiques, 17 lycées la spécialité ARTS-arts plastiques et d'une Classe préparatoire aux Etudes Supérieures - Classe d'Approfondissement en Arts Plastiques (CPES-CAAP).

Informations et cartographies détaillées sur notre portail disciplinaire (lien infra).

En sus de formations disciplinaires et des Journées Académiques Départementales d'Arts Plastiques (JADAP), d'une par département, nous proposons deux formations préparatoires académiques aux concours internes du CAPES et de l'agrégation.

J'adresse une **bienvenue** toute particulière aux nouveaux et nouvelles enseignant(e)s : stagiaires, lauréat(e)s des concours, personnels récemment affecté(e)s. Soyez assuré(e)s que vous trouverez ici des collègues disciplinaires bienveillants et engagés, prêts à vous partager généreusement leurs expériences, et à construire avec vous une pédagogie vivante et ambitieuse des arts plastiques. Nos professeurs coordonnateurs, formateurs, tuteurs, professeurs missionnés, ainsi que l'ensemble du réseau disciplinaire, sont à vos côtés pour vous accompagner et vous soutenir dans votre parcours et dans vos questionnements professionnels.

L'année scolaire écoulée a une fois de plus mis en lumière la richesse et la vitalité de notre discipline. Grâce à votre engagement, le dispositif académique « **À pied d'œuvre – biennale d'arts plastiques** » a franchi un nouveau cap, devenant un événement fédérateur reconnu pour la qualité de ses réalisations et son ancrage territorial auprès de partenaires culturels majeurs : musées, centres d'art, lieux patrimoniaux, friches culturelles, Les expositions locales et départementales, les vernissages mobilisateurs et les partenariats renforcés ont permis de valoriser le travail des élèves (et le vôtre), de tisser des liens durables avec les structures culturelles et de poser les bases d'une ambition affirmée pour asseoir, au sein des établissements scolaires, des galeries pédagogiques pérennes, référencées et identifiées par notre **réseau 100^{TRÉ}-ART** (<https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?rubrique471>).

Ce formidable élan nous engage à poursuivre et à consolider nos projets.

L'année 2025-2026 doit permettre à chaque professeur(e) d'arts plastiques, où qu'il ou elle exerce – en zone urbaine ou rurale, dans un établissement central ou isolé – de contribuer à cette dynamique.

Il s'agit de participer à la construction de lieux d'expositions pérennes, d'imaginer de nouvelles formes d'accrochage, de médiation et d'implication des élèves, d'en faire un objet et un enjeu d'apprentissage/d'enseignement, et de développer, toujours et encore, des coopérations interdisciplinaires et interdegrés.

L'éducation artistique et culturelle (EAC) demeure un levier fondamental. Elle vient en soutien de vos projets et s'inscrit avec cohérence dans notre volonté d'implantation de **Classes à Horaires Aménagés d'Arts plastiques**, dont nous pouvons nous féliciter d'avoir désormais une CHAAP par département, garantissant ainsi une offre équilibrée sur le territoire. Les appels à projets, conventions avec les collectivités et dispositifs d'accompagnement sont à solliciter pour donner corps à ces projets ambitieux.

Par ailleurs, l'intégration des enjeux numériques et de l'**intelligence artificielle (IA)** dans nos pratiques pédagogiques constitue un défi nouveau que nous devons relever avec lucidité, inventivité et discernement. L'IA ne doit pas être perçue comme une menace, mais comme un outil et un objet d'étude critique et artistique, à condition de baliser clairement les usages, de se former et de former les élèves à l'analyse, à l'éthique et à la créativité assistée ; dans le doux équilibre et mariage attendu entre défi et pause numérique.

Notre académie s'inscrit déjà dans cette dynamique avec la préfiguration et l'expérimentation d'un **concours « mixIAart »**, en partenariat avec la DRANE et l'inspection, qui interroge la mixité, l'égalité filles-garçons et l'usage de l'IA dans les pratiques plastiques numériques.

Ce concours à venir préfigure un espace d'expression original, stimulant et profondément actuel, venant demain enrichir notre signature académique à côté de la biennale, du réseau 100^{TRE}-ART et servir ainsi l'axe 4 du projet académique : « *Se caractériser* ».

Je vous invite à intégrer ces questionnements dans vos séquences, projets et formations, en vous appuyant sur les ressources disponibles sur notre portail disciplinaire rénové, notamment la rubrique dédiée « *I.A.-arts plastiques* », centralisant actualités, séquences pédagogiques, exemples de projets, livrets d'accompagnement et textes de référence.

→ Portail disciplinaire, « *Côté numérique* » - *I.A.-arts plastiques* : <https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?rubrique1721>

Cadre d'usage de l'IA en éducation.

<https://www.education.gouv.fr/cadre-d-usage-de-l-ia-en-education-450647>

Cette ressource constitue une réponse concrète et attendue face à la diffusion massive des outils d'IA générative dans la société, en particulier parmi les élèves. Disposer d'un cadre clair et partagé pour accompagner élèves, enseignants, cadres et personnels administratifs dans l'usage de l'intelligence artificielle est en effet une nécessité.

Les grands principes à respecter :

- S'assurer de la plus-value pédagogique du recours à l'IA ;
- Veiller à la protection des données saisies dans les outils grand public ;
- Être conscient de l'impact environnemental de l'IA générative ;
- Faire preuve de transparence dans son utilisation ;
- Exercer son esprit critique face aux contenus produits.

Il convient de retenir également les points suivants :

- pas d'usage en classe par les élèves d'outils d'IA générative avant la 4ème (mais sensibilisation à l'IA générative dès le 1er degré),
- pas de création de compte sur les IA grand public par les élèves (dans les faits, beaucoup, comme ChatGPT par exemple, ne demandent plus de compte),
- pas de transmission de données personnelles,
- transparence et sobriété dans les usages.

Dans un contexte éducatif en constante évolution, nous devons continuer à porter haut les exigences et les vertus de notre discipline, en articulant toujours pratiques traditionnelles et numériques, savoirs culturels et pratiques plastiques, éducation et construction d'un regard sensible, respect d'autrui et de la différence.

Les réflexions engagées et projets établis autour des nouveaux programmes d'arts plastiques et d'histoire des arts, de la culture générale au collège, du (re)positionnement de l'histoire des arts dans le parcours formatif de l'élève, appellent notre pleine attention.

Le suivi de l'histoire des arts depuis deux ans maintenant, co-piloté avec mon collègue M. Vincent Bécognée, IA-IPR d'histoire-géographie, m'enrichit de nouvelles rencontres, de cultures disciplinaires plurielles et me rend d'autant plus attentif sur les évolutions et le repositionnement d'un enseignement d'histoire des arts au sein des programmes de collège : et sur les enjeux de l'histoire des arts en général au collège, et dans les nouveaux programmes d'arts plastiques.

Vous trouverez sur notre portail disciplinaire le **projet des nouveaux programmes d'arts plastiques et d'histoire des arts** publié par le Conseil Supérieur des Programmes (CSP), mais qui n'engage pour l'heure pas l'Education Nationale, puisqu'encore sujet à consultations :

→ Portail disciplinaire, « Côté enseignement » - programmes et bas de page dans documents joints : <https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?rubrique463>

Je vous ai élaboré plusieurs fiches/supports d'aide académiques, qui seront déposés sur ce même espace au moment le plus opportun, afin qu'ils ne se confondent pas avec le projet des nouveaux programmes eux-mêmes que je vous invite donc déjà à consulter pour l'instant.

Le **projet du nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture** précise également et en pleine cohérence avec le projet des nouveaux programmes :

- « Grâce à l'apport de l'histoire des arts, les élèves acquièrent les fondements d'une culture artistique partagée. Ils découvrent et étudient certaines œuvres majeures empruntées à une multiplicité d'aires culturelles et historiques »,

- « Posséder des repères chronologiques précis dans l'histoire des arts [ECC 4 : Se situer dans l'espace et dans le temps naturel ou historique] »,

- « Connaître des œuvres significatives du patrimoine artistique et culturel de proximité, français, européen et mondial. [ECC 5 : Être curieux de la pluralité des langages et des langues et s'ouvrir aux richesses des autres cultures] ».

Sur notre portail disciplinaire sont déposées 3 fiches synthétiques (présentation de la structure générale) du projet du nouveau socle commun, dont je vous ai extrait les éléments spécifiques à l'enseignement des arts plastiques en collège :

→ Portail disciplinaire, « Côté enseignement » - évaluation, bas de page dans documents joints : <https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?rubrique467>

Lors de mes visites d'accompagnement-conseils, des rendez-vous de carrière, de mes interventions et échanges divers, je porterai ainsi une attention plus appuyée encore qu'elle ne l'est déjà sur les choix, les supports, les modalités et les méthodes que vous aurez retenus pour assurer auprès des élèves cet **ancrage de connaissances culturels attendu** (dépasser le simple affichage parfois décoratif d'une frise chronologique en salle, quelles « œuvres majeures/significatives » ? Penser l'exploitation des corpus d'œuvres proposés dans les projets des nouveaux programmes pour adapter/échauffer vos futurs séquences, ...)

De la même manière, sera observé les choix, modalités et méthodes retenus pour inscrire et faire traces (« prendre en note ») de ces connaissances ; en repensant la forme/le format cahier d'arts plastiques dont les limites sont probablement atteintes dans ce qu'il contribuait un temps à la légitimité de notre enseignement. Tout encouragement ici à tendre vers une **nouvelle forme**, un nouveau format, plus libre, plus ouvert et à propos : celui du **carnet de bord/carnet de plasticien**, bien plus proche dans son usage, sa fonction et dans notre propre histoire et culture disciplinaire des carnets d'artistes. Entendu qu'un

carnet n'empêche en rien de structurer une pensée ; bien au contraire, il devient une pensée mise en forme plastiquement.

Les formations disciplinaires proposées cette année, en présentiel et/ou hybrides, s'adressent à toutes et tous : enseignants en poste, néo-titulaires, contractuels, candidats aux concours internes. J'encourage vivement votre participation : se former, c'est aussi se renouveler, se ressourcer, tisser des liens et enrichir ses pratiques.

Pour cette rentrée, **le Livret d'accueil & de premières prises en main pour les professeurs d'arts plastiques a été actualisé.**

→ Portail disciplinaire, « Côté formation » - professeurs contractuels, début de page et dans documents joints : <https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?rubrique467>

Ce guide pratique rassemble conseils, préconisations, fiches et ressources pour vous aider à prendre vos marques, à développer vos compétences et à vous approprier les gestes professionnels essentiels, voire à les réinterroger pour les faire évoluer. Il vient en complément d'un accompagnement formatif renforcé pour les professeurs contractuels, mais chacun y trouvera des éléments d'appui.

Vous y trouverez des repères sur la gestion de classe, l'organisation de l'espace, l'articulation entre pratique artistique et culture, la complémentarité entre outils traditionnels et numériques, des cartographies, ainsi que des outils pour scénariser vos séquences pédagogiques.

S'il est essentiel de maîtriser les contenus, objectifs et les enjeux de nos programmes d'enseignement, comme de saisir les exigences du nouveau socle commun, c'est parce que **l'enseignement des arts plastiques contribue pleinement et sans détours, à la culture commune, aux apprentissages éthiques, aux aptitudes de civilité, aux apprentissages fondamentaux du français et des mathématiques et plus largement à la littératie et à la numératie.**

- La littératie est définie par l'OCDE* comme « l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, en milieu professionnel et dans le contexte scolaire en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités ».
- La numératie est définie comme « la capacité d'une personne à s'approprier, valider, réaliser et raisonner mathématiquement afin de résoudre des problèmes dans une variété de contextes du monde réel ».

* Organisation de coopération et de développement économiques / Source : DEPP, note d'information [n°23.31](#) – Juin 2023.

Nous devons donc assurer et veiller à ce que les arts plastiques conservent une place de choix dans la formation d'un citoyen sensible, créatif, critique et autonome. Chaque production d'élève – aussi modeste soit-elle – constitue un acte de transformation : elle témoigne d'un processus, d'une intention, d'un rapport singulier au monde. C'est là une source d'émancipation, de confiance en soi, de compréhension sensible et intellectuelle du réel.

La **circulaire de rentrée 2025-2026** (<https://eduscol.education.fr/3898/circulaire-de-rentree>) – BO [n°27](#) du 3 juillet 2025, vise à « Tenir la promesse républicaine de l'école » autour de 3 axes :

1. « *Consolider l'apprentissage des savoirs fondamentaux et favoriser la réussite de tous les élèves* », notamment par un nouvelle organisation d'un DNB, la définition d'un plan Avenir, la réforme de la formation initiale des professeurs, l'accompagnement aux usages de l'IA, ...
2. « *Bâtir une école de l'engagement, de la justice et de la responsabilité* », notamment par le renforcement des parcours, en luttant contre les inégalités filles-garçons, ...
3. « *Garantir les conditions d'une école qui protège et qui rassemble* », notamment en veillant à la santé mentale et aux compétences psychosociales des élèves, ...

Concernant la nouvelle organisation du **DNB**, je vous renvoi au site Eduscol sur lequel vous trouverez tous les éléments : <https://eduscol.education.fr/713/modalites-d-attribution-du-diplome-national-du-brevet>

Le contrôle continu comptera désormais pour 40% de la note finale (contre 50% auparavant) et les épreuves terminales pour 60% (contre 50%). La note de contrôle continu est calculée à partir de la

moyenne annuelle des enseignements obligatoires de 3ème, et non plus à partir des 8 composantes du socle commun.

Egalement à compter de cette rentrée, la mise en œuvre du « **programme d'éducation à la vie affective et relationnelle** » à l'école maternelle et élémentaire (**EVAR**) et du « **programme d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité** » du collège au lycée (**EVARS**).

Ce programme s'inscrit dans la transmission des valeurs essentielles de l'École de la République : le respect de soi et des autres, l'égalité entre les filles et les garçons, la lutte contre toutes les formes de discrimination et de violence, ainsi que la promotion et la défense des droits humains.

L'ensemble des disciplines est invité à y contribuer. L'exploitation d'œuvres d'art, comme supports de travail / de réflexion potentiels, y est de nombreuses fois mentionnée. La représentation du corps dans l'art et au travers de ses différents contextes, courants, approches et questionnements artistiques, est une entrée possible. Notre enseignement peut ainsi y apporter une ouverture et amplitude artistique et culturelle, dans une contribution et démarche raisonnée et intelligente, évitant l'instrumentalisation (juste illustrative) de l'œuvre d'art et toujours adaptée aux différents contextes, rythmes et niveaux des classes et des élèves/de l'enfant.

- Collège : « Observer et analyser la diversité des représentations du corps sexué à partir d'œuvres artistiques (peinture, sculpture, etc.) ou littéraires (anciennes ou contemporaines) » / « Analyser les stéréotypes dans une perspective historique pour discuter d'égalité dans la sexualité, à partir d'œuvres littéraires ou artistiques »,
- Lycée : « Du mythe de Narcisse aux réseaux sociaux : à partir de l'entrée culturelle (présentée par l'intermédiaire de récits mythologiques et de représentations artistiques), conduire une réflexion sur la question du narcissisme et de la recherche de la validation de son image par les autres » / « Montrer, à travers des études de cas, que l'idéal du corps peut inviter à des comportements de "sculpture de soi" tels que la retouche des photographies, la chirurgie esthétique, certaines pratiques physiques, le culte de la performance ou certaines conduites alimentaires »,

Programme **EVAR(S)** : chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcgclefindmkaj/https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/un-programme-ambitieux-eduquer-a-la-vie-affective-et-relationnelle-et-a-la-sexualite_1.pdf

Enfin, à partir de la session 2026, la **réforme de recrutement** du CAPES, CAPET, ... externe entrera en vigueur en étant accessible dès la fin de la licence, bac+3 (et non plus à la fin du master) et comportera de nouvelles épreuves. Cette session étant une période de transition pendant laquelle les concours bac+3 et bac+5 coexisteront. Ce changement vise à élargir le vivier de candidats et un parcours de formation (master de deux ans) plus progressif une fois admis, avec une part rémunérée.

Les épreuves du CAPES externe bac+3 section arts plastiques : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-epreuves-du-capes-externe-bac3-section-arts-plastiques-1418> - Source : [Devenir Enseignant](#).

Les professeur(e)s coordonnateur(trice)s, missionné(e)s, formateur(trice)s, préparatrices aux concours internes, tuteur(trice)s, jurys, jouent un rôle essentiel dans la circulation de l'information, le soutien mutuel et le partage d'expériences.

Qu'ils et elles soient ici chaleureusement **remercié(e)s**.

Je me plais à le dire souvent : notre académie est riche de ressources humaines aux compétences professionnelles avérées : tant sur le versant des professeurs, que ceux missionnés. Et c'est une certaine fierté de voir l'un de mes chargés de mission d'inspection prendre son envol en qualité d'IA-IPR d'arts plastiques (et de quatre !). Toute gratitude donc à M. Alexis Bruneau, à qui je souhaite une belle carrière sur l'académie de Reims que je connais très bien pour y avoir enseigné. Mes remerciements à Mme Lise Corsin qui sera donc la nouvelle coordinatrice départementale d'arts plastiques d'Eure-et-Loir.

Toutes mes attentions également à M. Tristan Régnault pour son aide apportée en qualité de formateur et à Mme Mélanie Chevallier qui passe ici le relai sur sa mission de webmestre : tous deux sont mobilisés sur de nouveaux projets.

En sus du suivi de parcours formatifs sur magistère, du réseau 100^{TRE}-ART (gestion de la cartographie, newsletters, ...), je remercie Mme Murielle Luck d'accepter la mission de webmestre en assurant ainsi la gestion et alimentation de notre portail disciplinaire. Merci pour vos contributions.

Contact de Mme Luck : Murielle.luck@ac-orleans-tours.fr

Pour finir, nouvellement élu par le groupe des IA-IPR d'Orléans-Tours, comme **vice-doyen** à partir de

cette rentrée, cet engagement prenant ne doit en rien lever mon attachement à un accompagnement de proximité à votre rencontre, fondé sur l'écoute, la disponibilité et la confiance.

Il facilitera même (par la présence des arts dans le bureau doyen) une visibilité plus accrue encore de notre discipline, notamment, en valorisant le travail remarquable des enseignants, des élèves et en y (ap)portant et partageant notre regard singulier et notre sensibilité...

Cette nouvelle mission m'autorise un appui RH supplémentaire.

C'est pourquoi Mme Sophie Frey, chargée de mission d'inspections prend en charge quelques dossiers et je compte sur vous tout(e)s pour l'attention que vous saurez porter à ses retours, ses conseils et demandes. Elle recueille toute ma confiance et mon soutien, dans une relation continuellement concertée.

Dossiers suivis par Mme Frey, chargée de missions auprès de l'IA-IPR d'arts plastiques :

- **Visites d'accompagnement-conseils**
- **Préfiguration du concours MixIAart**
- **Pilotage jurys-épreuves arts plastiques baccalauréat, CC et terminales**
- **Suivi des stagiaires**
- **Suivi et entretiens de recrutements des contractuels/vacataires**

→ En ce sens, je remercie les **professeurs contractuels/vacataires** de privilégier toutes vos correspondances à Mme Frey (qui saura se tourner vers moi au besoin).

Contact : sophie-anne-gwe.frey@ac-orleans-tours.fr

Dans la même continuité, je poursuivrai avec vous nos correspondances régulières par le biais de nos boîtes mails professionnelles que je vous remercie de consulter régulièrement (pensez à créer un raccourci sur vos bureaux).

Je forme le vœu que cette année soit placée sous le signe de l'audace pédagogique, de l'exigence artistique et de la générosité professionnelle, offrant toute la vitalité nécessaire aux élèves.

Restons attentifs aux petites réussites comme aux grands projets, solidaires face aux doutes, curieux de toutes les formes d'expression, ouverts aux démarches qui interrogent et font évoluer nos pratiques, réceptifs aux évolutions de notre discipline et de ses programmes renouvelés.

Ensemble, dessinons cette année comme une fresque collective : ouverte, exigeante, joyeuse et profondément humaine.

Je vous souhaite une année d'épanouissement, de projets féconds, de réussites partagées et de mille créations.

Au plaisir de vous retrouver lors d'une visite d'accompagnement-conseils, d'un rendez-vous de carrière PPCR, d'une formation, d'une exposition et toute autre forme d'espace et d'expression professionnelle.

Soyez assuré(e) de mon entier dévouement, qui m'engage toujours passionnément à vos côtés.

Très courtoisement,

ARTS PLASTIQUES – Orléans-Tours

Portail disciplinaire académique :

<https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?rubrique4>



Equipe d'appui après de l'IA-IPR

MISSION - FORMATION	Suivi du dossier	Enseignant(e) formateur(trice)s	Contact mail
Chargées de missions auprès de l'inspecteur	En appui sur les visites d'accompagnement-conseils et divers dossiers de l'inspection : - pilotage jurys-épreuves baccalauréat, - suivi des stagiaires - suivi et entretiens de recrutements contractuels/vacataires - concours MixlAart.	Sophie FREY	Sophie-anne-gwe.frey@ac-orleans-tours.fr
	Référente (cartographie) du réseau 100^{TRÉ}-ART et des parcours de formations arts plastiques (magistère2)	Murielle LUCK	Murielle.luck@ac-orleans-tours.fr
Numérique	IAN-Interlocutrice Académique Numérique pour les arts plastiques	Nathalie HENQUEL	Nathalie.henquel@ac-orleans-tours.fr
	Webmestre Gestion du portail disciplinaire académique	Murielle LUCK	Murielle.luck@ac-orleans-tours.fr
	Référente I.A. En préfiguration concours mixlAart	Joy WEBER	Joy.weber@ac-orleans-tours.fr
Formations statutaires	Professeurs stagiaires	Nathalie HENQUEL Manon LASFARGUES Océane LE FLAEC Delphine LEVISTE Murielle LUCK Sophie RASPAIL Joy WEBER	Nathalie.henquel@ac-orleans-tours.fr Manon.lasfargues@ac-orleans-tours.fr Océane.lesgourgues@ac-orleans-tours.fr Delphine.leviste@ac-orleans-tours.fr Murielle.luck@ac-orleans-tours.fr Sophie.raspail@ac-orleans-tours.fr Joy.weber@ac-orleans-tours.fr
	Professeurs Néo-titulaires	Pauline GLEIZES Océane LE FLAEC	Pauline.gleizes@ac-orleans-tours.fr Océane.lesgourgues@ac-orleans-tours.fr
	Professeurs (Néo-) Contractuels	Delphine LEVISTE Claire REGNAULT	Delphine.leviste@ac-orleans-tours.fr Claire.bourgougnon@ac-orleans-tours.fr
Préparations académiques aux concours <u>internes</u>	Agrégation Interne	Emilie DELAVILLE Géraldine JUILLARD	Emilie.delaville@ac-orleans-tours.fr Géraldine.juillard@ac-orleans-tours.fr
	CAPES Interne	Sophie FREY Murielle LUCK	Sophie-anne-gwe.frey@ac-orleans-tours.fr Murielle.luck@ac-orleans-tours.fr
(Recrutement DAAC) Coordinateur(trice)s départementaux arts plastiques 2nd degré - JADAP - (Journée académique départementale d'arts plastiques)	Cher	Nathalie FONTAINE	Nathalie.desse-fontaine@ac-orleans-tours.fr
	Eure-et-Loir	Lise CORSIN	Lise.corsin@ac-orleans-tours.fr
	Indre	Benjamin MONTEZ	Benjamin.montez@ac-orleans-tours.fr
	Indre-et-Loire	Emilie SAUVAGE	Emilie1.sauvage@ac-orleans-tours.fr
	Loire et Cher	Clément GALY	Clement.galy@ac-orleans-tours.fr
Loiret	Renato ERCOLI	Renato.ercoli@ac-orleans-tours.fr	
Formateur E_LRO, partenariat culturel et formations post bac		Emmanuel YGOUF	Emmanuel.ygouf@ac-orleans-tours.fr
Référents enseignement privé	Auprès des professeurs relevant de l'enseignement privé	Véronique GILLET Yohan GUILLEMINOT Barbara NAZARENKO-BEURET Daniel PRAT	Veronique.gillet@ac-orleans-tours.fr Yoann.guillemminot@ac-orleans-tours.fr barbara.nazarenko1@ac-orleans-tours.fr Daniel.prat@ac-orleans-tours.fr